

A la découverte de Louvain-la-Neuve



Programme

Vers 08h45	Départ de votre région en direction de Louvain-la-Neuve
10h00	Visite guidée » Découverte de la ville nouvelle » (2h Située au cœur du Brabant wallon, Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville unique, conçue à l'origine pour être accessible à tous. Elle se compose de deux centres urbains aux origines et aux caractères bien différents, Ottignies et Louvain-la-Neuve.
12h00	Fin de la visite et déplacement vers le restaurant
12h30	Repas de midi 3 plats au restaurant Le Petit Vingtième Exemple de menu : Croustillant de chèvre, figues, mesclun vinaigrette fruits de la passion et mangue ***
	Tournedos irlandais, sauce poivre-romarin, frites soufflées ***
	Tiramisu spéculoos

Neuve

14h30



Découvrez le parcours fabuleux de l'un des plus grands artistes du vingtième siècle. Le maître de la Ligne Claire nous invite à une balade exceptionnelle au cœur de sa création. Le Musée Hergé, c'est un regard passionné sur la vie et l'œuvre du père de Tintin et Milou. Plus de 80 planches originales, 800 photos, documents et objets divers ont été rassemblés en un seul lieu, magique, lumineux, audacieux. Son architecte, Christian de Portzamparc, poète du volume et de l'espace, a rêvé et conçu un bâtiment horsnorme pour un patrimoine qui l'est tout autant. À l'image du Graal dans la forêt de Brocéliande, le Musée Hergé dévoile ses audaces et ses trésors à l'orée du Parc de la Source, poumon vert d'une ville neuve, dans la belle province du Brabant wallon. Surprise garantie avec le dessinateur aux talents multiples : graphiste, publiciste, caricature, scénariste et peintre à ses heures perdues, Hergé fut tout cela et bien plus encore.

16h30 Fin de la visite et **temps libre à l'Esplanade**

17h30 Retour vers votre région

Cette journée comprend

- le voyage en autocar 3***(boissons, vidéo, toilette, repose-pied, sièges sleeping, airco, lecteur cd ...)
- o la visite guidée de Louvain-la-Neuve
- ∘ le repas de midi 3 plats
- o la visite guidée du Musée Hergé
- o les taxes, péages et frais de route
- le chauffeur inscrit au registre ONSS = SECURITE
- o la TVA